

RÉSOLUTIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 SEPTEMBRE 2022

Présents : Mme Anne-Marie THÉVENET - Mme Corine DAVAU - M. Yannick TROTIGNON - Mme Annie LEVEAUX – M. Jean-Marc POMMÉ – M. Philippe PEZÉ - M. Yves GUYAU – Mme Kathia CHABAUD – M. Stéphane LECLERC – Mme Patricia CONARD – M. Alain ANGIER – M. Sébastien PICOTIN - Mme Claire-Anne BETHULEAU

Absent excusé : Vincent GOUMIN

Spectacle Espace Beaumont du 24 septembre : tarification

Afin de pouvoir encaisser les recettes, il y a lieu d'entériner la tarification pour le spectacle de M. CABRERA organisé par la commune le 24 septembre 2022 soit : 12 € adulte – gratuit pour les moins de 16 ans.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer le droit d'entrée pour le spectacle qui aura lieu à l'espace Beaumont le 24 septembre :

Gratuit jusqu'à 16 ans et 12 € adulte de plus de 16 ans.

POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Rapports d'activités eau et assainissement 2021

Comme chaque année il y a lieu de valider les rapports d'activités eau et assainissement 2021.

M. Philippe PEZÉ vice-président du SIAEP Eau et Assainissement de Chémery – Méhers fait un compte rendu des deux rapports d'activités eau et assainissement 2021.

Le conseil municipal approuve les rapports d'activités 2021 eau et assainissement de Chémery – Méhers

POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

M. Vincent GOUMIN arrive.

Création du comité de pilotage des sites Natura 2000 « Sologne » et « Etangs de Sologne » : désignation d'un représentant de la commune

Madame le Maire relate la circulaire concernant le comité de pilotage Natura 2000 des sites ZSC Sologne et ZPS étangs de Sologne et notamment la désignation d'un représentant de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne M. Yves GUYAU

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Désignation d'un correspondant incendie et secours

Madame le Maire relate la circulaire concernant les modalités de création et d'exercice de la fonction de conseiller municipal correspondant incendie et notamment la désignation d'un représentant de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne Vincent GOUMIN

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Règlement intérieur à la bibliothèque

Afin de se conformer à la réglementation toute bibliothèque municipale doit avoir un règlement intérieur. Un projet a été établi par Laurence Renard.

Après étude du document le conseil municipal approuve le projet de règlement de la bibliothèque et autorise Madame le Maire à le signer.

Après étude de la convention bibliothèque/école pour le prêt de livres et d'animations, le conseil municipal approuve ladite convention et autorise Madame le Maire à signer

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Proposition de création d'une tarification spécifique pour les locations de la salle des fêtes et de l'Espace Beaumont

La collectivité est souvent sollicitée par différents organismes extérieurs (Communauté de communes Val de Cher Controis, Storengy ...) et associations extérieures à la commune pour utiliser la salle des fêtes ou l'espace Beaumont pour l'organisation de réunions, forum ...

Madame le Maire propose de créer une tarification spécifique soit 150 € pour l'espace Beaumont et 80 € pour la salle des fêtes à compter du 1^{er} janvier 2023.

Le conseil municipal décide l'application de ces tarifs

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Informations et questions diverses

Cabinet des kinés : en activité à compter du lundi 19 septembre 2022

Intervenants au cabinet médical : Karine MONIERE – conseillère en nutrition présente 2 jours par semaine et Philippe DASMIEN, sophrologue voire 1 ou 2 jours par semaine

Réception maisons fleuries : vendredi 14 octobre au soir

Repas des séniors : dimanche 16 octobre 2022